



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/CES/2009/16
17 avril 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR
L'EUROPE**

COMMISSION DE STATISTIQUE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Cinquante-septième réunion plénière
Genève, 8-10 juin 2009
Point 4 de l'ordre du jour provisoire

**SÉMINAIRE SUR LES QUESTIONS STRATÉGIQUES DANS LE DOMAINE
DES STATISTIQUES SUR LES ENTREPRISES**

**DEUXIÈME PARTIE: DOMAINES ÉMERGENTS, FAITS NOUVEAUX
ET BESOINS DES UTILISATEURS EN MATIÈRE DE STATISTIQUES
SUR LES ENTREPRISES**

**DIFFICULTÉS LIÉES À L'UTILISATION DES DONNÉES ADMINISTRATIVES
ET DES DONNÉES D'ENQUÊTES DANS LA COMPILATION DE STATISTIQUES SUR
LA STRUCTURE ET LES ACTIVITÉS DES ENTREPRISES MULTINATIONALES¹**

Note établie par Statistics Norway

Résumé

En juin 2008 (ECE/CES/74), la Conférence des statisticiens a retenu le thème «Questions stratégiques dans le domaine des statistiques sur les entreprises» pour un séminaire prévu dans le cadre de sa réunion plénière de 2009. Le Bureau, agissant au nom de la Conférence, a approuvé le programme du séminaire à sa réunion de février 2009 (ECE/CES/2009/2) et a prié la Norvège de préparer une note devant servir de base aux discussions.

La note est consacrée à l'examen des difficultés liées à la compilation de statistiques sur la structure et les activités des entreprises multinationales. Y sont présentés les problèmes principaux et les solutions trouvées par la Norvège pour définir et cibler la population retenue aux fins des enquêtes sur la structure et les activités des sociétés multinationales. La note traite également des problèmes liés à la qualité et des avantages et des coûts résultant de la production de statistiques de ce type.

¹ Le présent document a été soumis tardivement en raison de la nécessité d'obtenir des précisions supplémentaires.

I. INTRODUCTION

1. La mondialisation a projeté plusieurs problèmes au devant de la scène. Des personnes et des sociétés de plus en plus nombreuses ont des liens avec deux pays ou plus, et les pays concluent de plus en plus d'accords économiques. L'internationalisation de l'activité économique a nécessité de trouver de nouveaux modes de production de statistiques et de répondre à de nouveaux besoins des utilisateurs. Le travail lié à la définition de la population à prendre en compte est également de plus en plus exigeant. Les difficultés qui se posent pour faire la distinction entre la Norvège et le reste du monde et identifier les liens entre entreprises situées dans des pays différents (et appartenant ou non à un même groupe) tiennent souvent du manque de sources d'information satisfaisantes sur les rapports entre entités résidentes et non résidentes. En tant qu'activité scientifique, la statistique repose essentiellement sur l'idée de «population» (d'unités), sur le dénombrement d'unités et sur l'addition d'informations collectées concernant ces unités. Dans le domaine économique, la statistique se heurte actuellement à de multiples difficultés liées à la mondialisation et à l'identification précise de la population, mais aussi à la qualité des données concernant les concepts et les variables économiques à produire pour les différents secteurs d'activité.

2. Le présent document renferme une description des principaux problèmes et des solutions qui ont été retenues en Norvège pour définir et cibler la population aux fins de deux enquêtes différentes sur la structure et les activités des entreprises multinationales contrôlées depuis l'étranger (statistiques entrantes sur les filiales résidentes de groupes étrangers)². Puis nous décrirons la façon dont nous avons compilé les données aux fins des statistiques entrantes sur les filiales résidentes de groupes étrangers, dans le but de répondre aux obligations en matière d'établissement de rapports inscrites dans le Règlement de la Commission européenne relatif aux statistiques communautaires sur la structure et les activités des filiales étrangères³. Pour Statistics Norway, il importe de mettre aussi l'accent sur le travail de base consistant à élaborer une stratégie de collecte de données efficace tant pour les répondants que pour le service de statistique. Pour produire des statistiques entrantes sur les filiales résidentes de groupes étrangers, il a fallu réunir certaines conditions préalables, en particulier:

- a) Maintenir la charge de travail des répondants à un niveau minimum en exploitant les données administratives existantes;
- b) Inciter les propriétaires de données administratives à créer des nouvelles sources de données; et
- c) Si nécessaire, modifier les enquêtes de Statistics Norway afin de produire les informations requises tant pour définir la population des entreprises multinationales basées à l'étranger que pour obtenir les propriétés statistiques requises.

² En parallèle, nous avons aussi travaillé sur la planification et la compilation de statistiques sortantes sur les filiales non résidentes de sociétés multinationales norvégiennes. Toutefois, le présent document ne traite pas des difficultés rencontrées dans ce domaine, mais nous y reviendrons peut-être ultérieurement.

³ Règlement CE n° 716/2007 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2007 relatif aux statistiques communautaires sur la structure et les activités des filiales étrangères (FATS-R).

3. À la fin du présent document, nous apporterons quelques réflexions sur les questions relatives à la qualité, tant des sources que des deux enquêtes⁴ réalisées dans le contexte des statistiques entrantes. Nous aborderons également brièvement certains éléments qui méritent une attention particulière en ce qui concerne la vérification de la cohérence entre deux séries de statistiques relativement détaillées. Ces éléments ont trait à certains des problèmes de qualité qui se posent lorsqu'on relie différentes séries de données portant sur les statistiques sur les entreprises et le commerce. En fin de document, nous proposerons aussi quelques brèves réflexions sur les avantages et les coûts imputables à la production de telles statistiques.

II. BREF EXPOSÉ CONSACRÉ AU TRAVAIL ENTREPRIS PAR STATISTICS NORWAY CONCERNANT LES STATISTIQUES ENTRANTES SUR LES FILIALES RÉSIDENTES D'ENTREPRISES ÉTRANGÈRES

4. Le travail entrepris par Statistics Norway pour produire des statistiques entrantes sur les filiales résidentes de groupes étrangers s'est articulé, jusqu'à présent, autour des tâches réalisées dans le cadre de deux études pilotes pour l'année 2006 financées par Eurostat:

a) Dans le cadre de la première étude ont été compilées les données sur les exportations et les importations totales et intragroupe de biens et de services, ventilées par activité et par unité institutionnelle contrôlante ultime;

b) La seconde étude a pour objet de produire des statistiques entrantes sur les caractéristiques visées à la section 2 de l'annexe 1 du Règlement de la Commission sur l'activité et la structure des filiales étrangères (Règlement FATS-R), c'est-à-dire sur les caractéristiques communiquées aux fins des statistiques structurelles sur les entreprises et des statistiques sur la R&D, ventilées sur la base de la Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (NACE) Rev.1.1⁵ et par pays de résidence de l'unité institutionnelle contrôlante ultime. Les données sont également ventilées par taille d'effectifs, ce qui correspond à un niveau de détail plus précis que le niveau requis par le Règlement.

5. Les résultats chiffrés de la première étude pilote pour 2006 ont été publiés sur le site Web de Statistics Norway, à l'adresse http://www.ssb.no/english/subjects/10/01/utfono_en/, et complétés par les données portant sur les années 2000 à 2005. Les données de l'étude pilote sur les échanges n'ont pas encore été publiées, dans l'attente de contrôles supplémentaires de la qualité et d'une évaluation finale de la qualité.

⁴ Avec l'appui d'Eurostat, nous travaillons actuellement sur deux enquêtes pilotes pour l'année 2006. La première consiste à établir des statistiques entrantes sur les filiales résidentes de groupes étrangers aux fins des statistiques structurelles sur les entreprises et pour produire des variables sur la recherche-développement (R&D), conformément aux prescriptions du règlement FATS-R, mais ventilées par catégorie d'effectifs. Les caractéristiques sont identiques à celles qui devront être rapportées à partir de 2007 en application du règlement, à l'exclusion de la catégorie de taille d'effectifs. La deuxième étude concerne les données sur les exportations et les importations de biens et de services, y compris les échanges à l'intérieur d'un même groupe.

⁵ Voir Règlement de la Commission (CEE) n° 29/2002.

6. Voici à présent un bref aperçu du travail que nous avons accompli, sur lequel nous reviendrons plus en détail dans la suite du présent document:

a) Constitution, aux fins de la production de statistiques entrantes sur les filiales résidentes de groupes étrangers, d'une population pour chaque année comprise entre 2000 et 2006 à partir de notre registre de la propriété étrangère dans les entreprises norvégiennes (registre SIFON) jusqu'à 2004, et du registre des actionnaires (de la Direction des impôts) et du Registre central des entreprises de Statistics Norway à partir de 2005;

b) Étude des possibilités d'obtenir, par le biais du nouveau rapport sur le contrôle de la fiscalité concernant les transactions, les actifs et les passifs contrôlés, les caractéristiques nécessaires non couvertes par les registres de population administrés par la Direction des impôts;

c) Étude pilote 1: modifier nos enquêtes sur les exportations et les importations de services de façon à produire des chiffres permettant d'établir des statistiques entrantes et des données sur le commerce de services intragroupe. Évaluer les possibilités d'utiliser les données sur le commerce des biens en possession de la Direction des douanes et accises pour produire des statistiques entrantes sur les filiales résidentes de groupes étrangers et, en particulier, des statistiques sur le commerce intragroupe de biens;

d) Étude pilote 2: utiliser les données issues de nos statistiques structurelles sur les entreprises pour compiler des statistiques sur le nombre d'entreprises, le nombre d'employés, le chiffre d'affaires, la valeur de la production, la valeur ajoutée au coût des facteurs, le montant total des achats de biens et de services, les dépenses de personnel, les investissements bruts en biens corporels, et notre enquête sur la R&D pour les caractéristiques (dépenses de R&D interne), ventilées par taille d'effectifs. Nous présenterons également ici certains des résultats de ce travail, publiés sur le site Web de Statistics Norway, mais les travaux sur la R&D ne seront pas décrits dans ce document;

e) Vérification de la cohérence des deux ensembles de données. Il faut garder à l'esprit le fait que les études pilotes devraient notamment permettre de tirer certains enseignements concernant la faisabilité et l'utilité des contrôles de qualité.

III. DÉFINIR LA POPULATION CONCERNANT LA PROPRIÉTÉ ÉTRANGÈRE DANS LES ENTREPRISES NORVÉGIENNES

7. Afin de pouvoir produire les statistiques relatives au rapport des entreprises norvégiennes contrôlées depuis l'étranger aux autres pays, nous nous appuyons sur un système qui identifie les entreprises qui ont un rapport économique avec l'étranger. Ce faisant, nous nous attachons à mettre en place un système pérenne qui permette de maintenir la population⁶. Depuis 2004, Statistics Norway utilise à plusieurs fins les informations provenant du Registre des actionnaires administré par la Direction des impôts. Un aspect important du travail consiste à identifier les entreprises sous contrôle étranger. Le Registre des actionnaires est également utilisé en conjonction avec d'autres sources pour produire des statistiques sur les capitaux des entreprises norvégiennes, y compris la valeur nominale du capital en actions et les dividendes versés aux

⁶ Statistics Norway assure désormais la production des statistiques sur la balance des paiements, qui relevait autrefois de la Banque centrale norvégienne (Norges Bank).

actionnaires étrangers. Ces chiffres font apparaître qu'en 2007, la Suède et le Royaume-Uni étaient les premiers détenteurs de capital-actions nominal dans les entreprises norvégiennes, sur la base de la mesure de la possession étrangère directe dans les entreprises norvégiennes.

8. Les fichiers permettant de produire des statistiques sur la possession de capital en actions à partir du Registre des actionnaires et de certaines sources complémentaires renferment des informations sur le pays de résidence de chaque actionnaire, le nombre d'actions et la part de la société correspondante. Il est par conséquent possible d'utiliser le registre pour identifier les sociétés étrangères qui détiennent plus de 50 % du capital de sociétés norvégiennes. En 2006, la Norvège comptait environ 4 300 sociétés contrôlées depuis l'étranger.

Tableau 1

**Capital-actions nominal et dividendes versés aux actionnaires étrangers, par pays. 2007.
En millions de couronnes norvégiennes¹**

	Capital-actions nominal	Dividendes perçus
Total	106 829	61 141
Suède	22 457	6 924
Royaume-Uni	13 784	7 191
États-Unis	9 778	9 988
Danemark	8 842	10 780
France	8 149	9 871
Pays-Bas	6 511	7 130
Luxembourg	4 719	1 511
Suisse	4 463	1 458
Allemagne	3 838	709

¹ Données provisoires.

9. Le Registre des actionnaires constitue par conséquent la principale source d'information pour actualiser les données relatives au code du secteur institutionnel dans le Registre central des entreprises de Statistics Norway, qui réunit toutes les unités juridiques exerçant une activité économique en Norvège, leurs établissements, ainsi que le secteur public, et les unités figurant dans un sous-registre utilisé pour recenser la propriété étrangère dans les entreprises norvégiennes (le registre SIFON). Le code relatif au secteur institutionnel est également actualisé à partir de sources telles que les enquêtes sur la balance des paiements et autres.

10. Lorsque le Registre des actionnaires a commencé à être utilisé, une des principales tâches a été de produire une information de qualité suffisante sur la part des sociétés détenue par les non-résidents. Il a fallu passer au crible une grande quantité de données pour lesquelles il n'existait aucune information sur le pays de résidence, ce que nous avons fait en nous référant aux données antérieures à 2005 issues d'un recensement annuel des actifs et des passifs.

Nous avons également eu recours aux comptes, rapports annuels et autres informations émanant des entreprises pour évaluer la qualité. On note aujourd'hui une amélioration de la qualité des données contenues dans le Registre des actionnaires.

11. Les fichiers qui permettent de produire des statistiques sur la possession de capital-actions à partir du Registre des actionnaires constituent également la principale source permettant de créer automatiquement des groupes d'entreprises, puisqu'ils couvrent la plupart des liens entre les entreprises norvégiennes et beaucoup des détenteurs directs de parts dans les sociétés norvégiennes. Grâce à cette information, il est possible de calculer la part de chaque actionnaire et de créer une structure hiérarchique de la propriété au sein du Registre des groupes d'entreprises, qui fait partie du Registre central des entreprises.

12. En outre, le propriétaire étranger ultime doit être enregistré pour pouvoir produire des statistiques entrantes sur les filiales résidentes de groupes étrangers. Toutes les sources qui permettent d'actualiser le code du secteur institutionnel et, donc, le volet entrant du registre SIFON et du Registre central des entreprises, précise le pays du propriétaire immédiat, mais pas le pays propriétaire ultime. Dès lors que nous avons pu identifier le premier lien de propriété dans les entreprises norvégiennes à partir du Registre des actionnaires, nous nous sommes efforcés de trouver le pays d'enregistrement de l'unité contrôlante ultime en remontant la chaîne de propriété comme indiqué dans le manuel sur les statistiques relatives aux filiales étrangères⁷. Dans la plupart des cas, cette chaîne prend fin dans le pays où l'entreprise est enregistrée, où elle a son siège et surtout où elle est cotée en bourse.

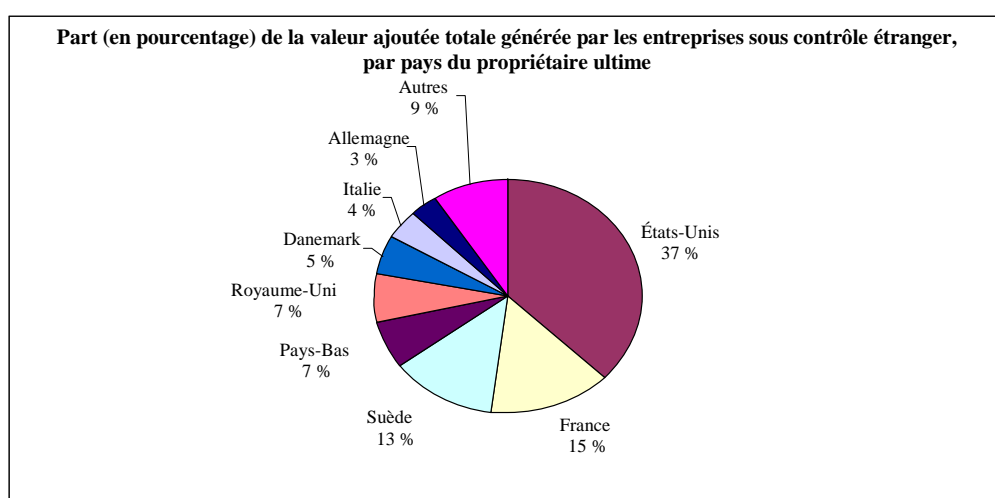
13. L'absence de données administratives et de données d'enquête concernant l'unité contrôlante ultime a fait qu'il a fallu beaucoup de temps pour établir cette caractéristique. Les principales sources utilisées ont été les comptes annuels, les sites Web des entreprises, les informations boursières, etc. Trouver l'unité contrôlante ultime des principales entreprises a été chose relativement aisée. Le fait de posséder des informations fiables sur l'unité contrôlante ultime des 2 300 plus grandes entreprises correspond à une couverture d'environ 92 % de la valeur ajoutée des sociétés prises en compte aux fins de la production des statistiques entrantes, et de 70 de l'emploi. Il est toutefois plus difficile de trouver l'information pour les entreprises de moindre importance, ce qui nous a conduits à nous demander s'il ne serait pas judicieux d'utiliser le pays de l'actionnaire principal à la place de l'unité contrôlante ultime pour les entreprises les plus petites. Cette façon de procéder est efficace dans bien des cas, mais pas dans tous. Pour obtenir une information complète, il faut donc aussi examiner les plus petites entreprises. Compte tenu du caractère limité des ressources, la question est de savoir si l'approche à utiliser pour les petites entreprises doit être la plus simple pour presque toutes les années. C'est là une méthode qui nous semble satisfaisante pour obtenir une bonne répartition de beaucoup des caractéristiques prises en compte aux fins de la production des statistiques entrantes (chiffre d'affaires, valeur ajoutée, etc.), mais qui peut conduire à une baisse de la qualité concernant la répartition du nombre des entreprises, des effectifs et des dépenses de personnel en particulier. Il est donc probablement nécessaire de procéder à un examen complet et régulier à quelques années d'intervalle.

⁷ Manuel de recommandations sur la production de statistiques sur les filiales étrangères, édition de 2007.

14. Les résultats du travail que nous avons entrepris pour collecter l'information sur les unités contrôlantes ultimes des entreprises prises en compte aux fins des statistiques entrantes pour 2006 montrent que la Suède est le premier détenteur d'entreprises sous contrôle étranger en Norvège, que ce soit en nombre d'entreprises (33 %) ou en termes d'effectifs (27 %). En termes de valeur ajoutée (fig. 1), les États-Unis arrivent en première place avec 37 %, suivis de la France (15 %) et de la Suède (13 %). Il semble donc que la Suède ait davantage d'influence dans les petites entreprises, alors que les États-Unis et la France contrôlent davantage les grandes sociétés.

Figure 1

**Entreprises sous contrôle étranger, par pays de résidence du propriétaire ultime.
Pourcentage du total de la valeur ajoutée au coût des facteurs. 2006**



15. La prochaine étape dans ce travail consistera à intégrer l'information sur l'unité contrôlante ultime au Registre des groupes d'entreprises, qui fait partie du Registre central des entreprises, de façon à constituer une source unique de populations pour les années suivantes. Nous avons par ailleurs l'intention, à partir de l'année 2007, d'utiliser l'information sur l'unité contrôlante ultime provenant de la collecte de données sur les transactions contrôlées et les actifs et les passifs des entreprises récemment mise en place par la Direction des impôts.

16. La loi sur les statistiques⁸ donne à Statistics Norway le droit d'utiliser les données administratives pour établir les statistiques officielles. Statistics Norway doit également soumettre des propositions concernant la conception des systèmes de traitement des données, et ce dès leur mise en place ou en cas de révision ou de changement majeur. C'est pourquoi le Service a organisé des rencontres avec la Direction des impôts avant la mise en place par celle-ci, en 2007, du système de collecte de données sur les transactions contrôlées et les actifs et passifs des entreprises, afin d'obtenir des données sur l'unité contrôlante ultime. Cette fois, le succès a été au rendez-vous pour ce qui est de cette caractéristique. Cette source administrative étant de bonne qualité, nous estimons que l'actualisation de l'information sur l'unité contrôlante ultime d'une année sur l'autre prendra de moins en moins de temps. Nous procédons

⁸ Loi n° 54 sur les statistiques du 16 juin 1989.

actuellement à l'analyse des données pour 2007 sur l'unité contrôlante ultime provenant de la Direction des impôts, par comparaison à nos données de 2006.

IV. UTILISATION DES SOURCES DE DONNÉES EXISTANTES POUR PRODUIRE DES STATISTIQUES ENTRANTES SUR LES FILIALES RÉSIDENTES DE GROUPES ÉTRANGERS AUX FINS DES STATISTIQUES STRUCTURELLES SUR LES ENTREPRISES

17. Tout d'abord, alors que nous nous interrogeons sur les sources de données à utiliser pour obtenir les caractéristiques aux fins des statistiques structurelles sur les entreprises dans le cadre de l'étude pilote 1, nous espérons être en mesure d'utiliser des informations déjà disponibles et diffusées pour tous les secteurs d'activité concernés. Pour établir les statistiques entrantes, nous sommes censés procéder à une comparaison entre les données sur les entreprises contrôlées depuis l'étranger (Z9 agrégé selon le Règlement) et les données de référence pour l'ensemble de l'économie ou pour le monde (A1 agrégé suivant le Règlement). Il était difficile de ventiler les données par secteur, effectifs et lieu de résidence de l'unité contrôlante ultime, de sorte que nous nous sommes interrogés sur la façon la plus efficace de mener à bien cette tâche. Nous nous sommes demandé quels secteurs institutionnels pouvaient et devaient être pris en compte pour calculer les totaux pour l'ensemble de l'économie, et il a été décidé d'inclure les entreprises non financières (secteur S.11) et les quasi-sociétés (secteur S.14). Les entreprises financières du secteur S.12 n'ont pour l'heure pas été incluses.

18. Cependant, il est très vite devenu évident que les statistiques sur l'ensemble des activités et des secteurs concernés n'étaient pas disponibles en un seul fichier prêt à l'emploi au niveau des entreprises. Certes, Statistics Norway produit et publie des statistiques structurelles sur les entreprises sur la base de la réglementation applicable, mais, quel que soit le secteur d'activités considéré, les statistiques ainsi produites l'ont toujours été au niveau de l'établissement, une situation due au fait que, dans notre système statistique de comptabilité nationale, l'unité de référence est l'établissement et non l'entreprise, ce niveau devant être utilisé pour établir les statistiques entrantes sur les filiales résidentes de groupes étrangers. Cette situation s'explique également par le fait que, pour certaines des principales industries de Norvège (prospection pétrolière et gazière, transport océanique et fourniture d'électricité), les enquêtes sur les entreprises et les échanges commerciaux sont construites davantage autour de l'établissement, du bassin ou de la licence qu'au niveau de l'entreprise elle-même. Il est cependant très vite apparu clairement que nous devrions utiliser les données des statistiques structurelles sur les entreprises pour obtenir l'information souhaitée concernant les entreprises visées et l'économie en général. En effet, l'utilisation des données issues de la comptabilité nationale, dont l'unité statistique de base est l'établissement, conduirait à une répartition erronée entre les différents secteurs dans le contexte des statistiques entrantes sur les filiales résidentes de groupes étrangers. En outre, il n'était pas envisageable de trouver une méthode de ventilation par taille des données disponibles concernant les activités commerciales relevant de la comptabilité nationale. Il a donc été décidé de réunir les données collectées par les différentes divisions des statistiques structurelles sur les entreprises de Statistics Norway et de les lier à l'information relative à l'unité contrôlante ultime par le biais du numéro d'identification unique des entreprises figurant dans le Registre central des entreprises, à savoir le numéro d'organisation. C'est pourquoi la production de statistiques entrantes sur les filiales résidentes de groupes étrangers a également porté sur la première publication de tableaux sur l'ensemble de l'économie au niveau des entreprises sur le site Web de Statistics Norway.

19. En décrivant les diverses sources qui nous permettent de constituer les statistiques structurelles sur les entreprises, nous donnerons des détails supplémentaires sur les difficultés rencontrées pour utiliser chaque source. Mais voici d'ores et déjà certains résultats concernant la ventilation par taille d'entreprises pour 2006, qui montrent clairement, comme on pouvait s'y attendre, que les entreprises de Norvège retenues aux fins des statistiques sur les filiales des groupes étrangers sont relativement importantes en termes d'effectifs. En 2006, un salarié sur cinq travaillait pour une entreprise contrôlée depuis l'étranger, le plus gros pourvoyeur étant la prospection pétrolière et gazière, avec 35 %. La proportion était de 24 % dans l'immobilier (vente et location confondues) et de 23 % dans l'industrie de transformation. La possession étrangère apparaît encore plus clairement lorsqu'on considère les entreprises de 100 employés et plus. Dans cette catégorie, les entreprises sous contrôle étranger totalisaient 37 % des salariés et 40 % de la valeur ajoutée pour les entreprises de cette taille.

Tableau 2

Entreprises sous contrôle étranger¹ par rapport à l'ensemble de l'économie², par nombre de salariés, en pourcentage, 2006

	Nombre d'entreprises	Nombre de salariés	Dépenses de personnel	Chiffre d'affaires	Valeur de la production	Valeur ajoutée aux coûts des facteurs	Montant total des achats de biens et de services	Achats de biens et de services destinés à être revendus en l'état	Investissements bruts ³
Entreprises sous contrôle étranger (A2) en pourcentage du nombre total d'entreprises en activité (A1)	1,7	18,8	24,7	26,7	26,2	27,9	25,3	28,7	22,3
Données non disponibles ou 0 salarié	1,1	: ⁴	15,4	22,3	22,0	23,0	20,6	34,9	10,9
1-4 salariés	0,8	1,1	3,6	12,2	12,8	18,1	8,6	9,7	12,1
5-9 salariés	2,7	2,8	5,4	11,4	9,3	10,5	11,3	14,9	9,7
10-19 salariés	4,6	4,8	8,1	14,6	13,0	12,7	15,1	17,2	24,1
20-49 salariés	9,1	9,7	13,6	20,0	18,8	17,6	20,6	22,4	53,8
50-99 salariés	16,6	17,2	20,9	25,5	23,1	24,1	25,9	30,4	26,4
100-249 salariés	27,1	27,9	33,2	45,8	49,6	61,2	36,8	35,2	70,8
250 salariés et plus	40,5	40,3	41,1	33,4	31,4	32,1	32,7	41,3	23,6

¹ Filiales contrôlées directement ou indirectement par des entreprises étrangères.

² Les sections E (Électricité, gaz et eau) et J (Intermédiation financière) ne sont pas prises en compte.

³ Acquisition de biens corporels.

⁴ Non publié.

V. SYSTÈME MIS EN PLACE PAR STATISTICS NORWAY POUR PRODUIRE DES STATISTIQUES STRUCTURELLES SUR LES ENTREPRISES

20. Pour obtenir des entreprises une information uniforme tout en réduisant la charge de travail des répondants, toutes les statistiques structurelles sur les entreprises sont basées totalement ou partiellement sur le formulaire type sur l'activité économique remis aux autorités fiscales par les entreprises. Le formulaire type comporte des informations sur la comptabilité susceptibles d'être communiquées aux autorités fiscales pour le calcul de l'impôt sur le revenu des sociétés. Il est devenu la principale source d'information dont dispose Statistics Norway pour produire les statistiques structurelles sur les entreprises. Si on prend l'exemple de l'industrie de transformation, 15 072 entreprises (72 % des entreprises concernées) ont communiqué des informations pour l'année 2006 à partir du formulaire type, ce qui représente 98 % du chiffre d'affaires de cette branche d'activité. La situation est sensiblement la même en ce qui concerne les autres secteurs d'activités. Les données du formulaire type peuvent être automatiquement agrégées à partir des données comptables de base auxquelles toute entreprise a accès via les logiciels de comptabilité les plus courants. Au niveau des entreprises, il renferme la plupart des renseignements requis pour produire les caractéristiques qui doivent être rapportées conformément aux règlements relatifs aux statistiques structurelles sur les entreprises et aux statistiques sur les filiales étrangères (voir tableau 2). Conformément à la loi, Statistics Norway obtient les données issues du formulaire type auprès de la Direction des impôts. En outre, les données sur le chiffre d'affaires provenant du Registre de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sont utilisées, de même que les chiffres sur l'emploi issus du Registre des employeurs et des employés et que les informations relatives à la comptabilité des sociétés provenant du Registre des comptes des entreprises.

21. Outre les données administratives, les statistiques structurelles sur les entreprises sont réalisées à partir de données d'enquête. Dans le cadre des enquêtes, des questionnaires sont adressés aux différentes branches d'activité afin d'obtenir des renseignements supplémentaires et d'établir un lien conceptuel cohérent avec ce rapport financier. Des renseignements supplémentaires portant, par exemple, sur les investissements, les dépenses d'équipement informatique et de communications, et la ventilation par établissement pour les entreprises comportant plus d'un établissement, sont collectés à partir des données d'enquête.

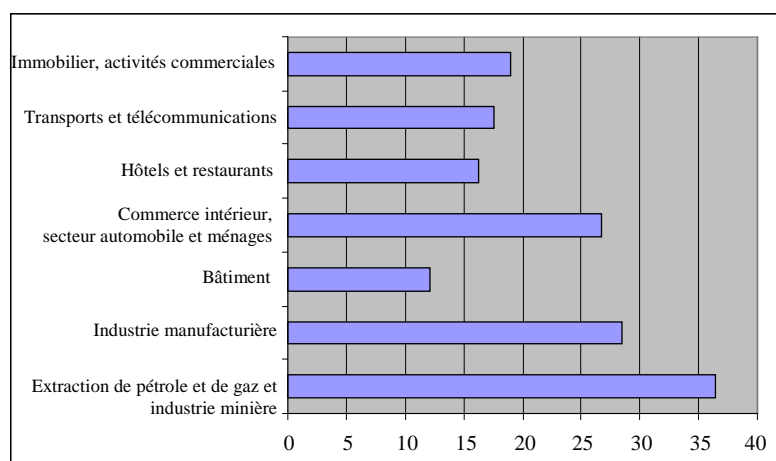
22. Pour obtenir le nombre total d'entreprises et d'établissements, l'information manquante est produite sur la base de méthodes statistiques. La plupart des entreprises manquantes sont constituées en sociétés anonymes, de sorte que les principaux chiffres des bilans des bénéficiaires et des pertes sont disponibles dans les rapports financiers annuels figurant au Registre des comptes des entreprises. Pour les entreprises organisées suivant d'autres régimes, les données sur le chiffre d'affaires obtenues à partir du Registre de la TVA sont utilisées, parallèlement aux données sur l'emploi tirées du Registre des employeurs et des salariés.

23. Aux fins de la production des statistiques structurelles sur les entreprises, une série de caractéristiques sont obtenues par estimation pour l'ensemble des entreprises, ce qui nous permet d'obtenir une correspondance au niveau de l'entreprise pour toutes les entités prises en compte aux fins des statistiques entrantes sur les filiales de groupes étrangers. Le numéro d'organisation unique, tel qu'il apparaît dans le Registre central des entreprises, est utilisé pour établir le lien entre les entreprises et le pays de l'unité contrôlante ultime.

24. La création de correspondances entre les statistiques structurelles sur les entreprises pour 2006 et la population des filiales de groupes étrangers nous a permis d'obtenir, pour 2006, la répartition suivante par secteur d'activités:

Figure 2

Valeur ajoutée pour les entreprises sous contrôle étranger, en pourcentage de l'ensemble des entreprises marchandes et par branche d'activité



25. Un bref récapitulatif des principaux résultats montre qu'en 2006 les entreprises contrôlées depuis l'étranger, particulièrement dans le secteur de la transformation et de l'extraction pétrolière et gazière, ont retiré une grande part de leur valeur ajoutée en Norvège, à savoir 361 milliards de couronnes, ce qui représente plus de 29 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des entreprises de Norvège. Les entreprises contrôlées depuis l'étranger dans la transformation et dans l'extraction pétrolière et gazière ont représenté respectivement plus de 28 % et 36 % de la valeur ajoutée globale. La valeur ajoutée par employé s'est établie aux environs de 1 451 000 couronnes dans les entreprises contrôlées depuis l'étranger, contre 978 000 couronnes pour l'ensemble de l'économie. Les dépenses salariales par employé ont été supérieures pour les entreprises contrôlées depuis l'étranger. En 2006, le salaire moyen des employés de ces entreprises était de 505 000 couronnes, contre 385 000 dans l'ensemble de l'économie.

VI. COMMERCE DE BIENS ET DE SERVICES

26. Le Registre SIFON et le Registre central des entreprises (y compris l'information sur l'activité et sur l'unité contrôlante ultime) ont été utilisés pour identifier les entreprises contrôlées depuis l'étranger susceptibles d'avoir des échanges avec les non-résidents, et les données ont été reliées grâce au numéro d'organisation, tant pour le commerce des services que pour le commerce des biens. Dans le volet importations et exportations de services intragroupes des enquêtes sur les échanges commerciaux ci-après, les sociétés sont décrites comme étant reliées entre elles par un contrôle direct ou indirect, conformément au manuel d'Eurostat sur les statistiques sur les filiales non résidentes de groupes étrangers. Pour les filiales de groupes étrangers en Norvège, cela signifie que tous les services achetés à des entreprises à l'étranger contrôlées directement ou indirectement par la même unité que la société norvégienne doivent être signalés comme importations de services au sein du même groupe, et aussi, bien entendu, en tant qu'éléments constitutifs du total des importations de services de la société.

A. Sources de données pour le commerce de services

27. Les importations et les exportations de services sont calculées à partir de deux enquêtes:

a) Enquête sur le commerce extérieur de services aux fins du calcul de la balance des paiements;

b) Enquête sur les statistiques structurelles sur les entreprises concernant le transport par eau, etc.

28. La principale source de données est l'enquête sur le commerce extérieur de services aux fins du calcul de la balance des paiements, qui classe les exportations et les importations de services sur la base de la Classification des produits par activité (CPA). Nous avons ajouté à cette enquête des questions sur les importations intragroupe et sur les exportations intragroupe pour chaque catégorie de la CPA et pour l'année 2006. Le niveau de détail pour le commerce intragroupe est donc le même que pour le total des importations et des exportations de services, une démarche qui a été motivée par la nécessité, pour la division du commerce extérieur de Statistics Norway, d'obtenir les données figurant dans le code 982000 de la CPA (commerce des services au sein du même groupe d'entreprises non mentionné ailleurs) ventilées sous d'autres codes de la CPA. Cette démarche n'a pas été entreprise pour répondre spécifiquement aux besoins de l'étude pilote 1 sur les statistiques entrantes sur les filiales de groupes étrangers, dont les données requises portent sur la totalité des échanges commerciaux intragroupe de services répartis par secteur d'activité et par unité contrôlante ultime, exportations et importations comprises.

29. La démarche décrite plus haut s'applique à tous les secteurs, hormis les entreprises opérant dans le transport océanique international (codes NACE 61/101, 61/106 et 71/220). Pour ces entreprises, les données sont collectées à partir de l'enquête sur les statistiques structurelles des entreprises et reliées aux statistiques structurelles sur les entreprises de transport par eau et à l'enquête opérationnelle sur les navires exerçant une activité de commerce international. Les exportations et les importations de services sont classées sur la base de la CPA.

30. Des méthodes statistiques ont été appliquées à l'enquête sur le commerce extérieur de services aux fins du calcul de la balance des paiements pour extrapoler les données d'échantillonnage à l'échelle de la population, sur la base d'un modèle de ratio. L'échantillon pour 2006 a été divisé en plusieurs strates, en tenant compte du fait que l'entreprise considérée était ou non prise en compte aux fins des statistiques entrantes sur les filiales de groupes étrangers, et en fonction du chiffre d'affaires global, du code NACE, du volume des importations et des exportations de l'entreprise pour les années précédentes et des données du registre des transactions internationales pour 2006. La population cible comportait environ 62 000 entreprises, et l'échantillon 3 700, dont un millier était pris en compte aux fins de l'établissement des statistiques entrantes sur les filiales de groupes étrangers.

31. Un modèle fondé sur les ratios a également été utilisé pour estimer par extrapolation les entreprises opérant dans le transport océanique international. Les exportations ont été estimées à partir du chiffre d'affaires et les importations à partir des coûts d'exploitation. L'échantillon comprenait 1 200 entreprises, dont 66 filiales de groupes étrangers.

B. Sources de données pour le commerce des biens

32. Les statistiques sur le commerce extérieur sont le résultat du recensement mensuel de toutes les transactions portant sur des biens conclus entre des résidents et des non-résidents, lui-même réalisé à partir des données administratives provenant des autorités douanières. En outre, les données portant sur les transactions transfrontières ne relevant pas de la juridiction des services douaniers norvégiens (mais ayant la Norvège pour point de départ ou pour destination) et entraînant un transfert de propriété entre un résident et un non-résident sont collectées directement. C'est par exemple le cas des exportations de pétrole brut et de gaz naturel depuis les installations norvégiennes «offshore», des importations et des exportations de bateaux et d'avions, et des importations et des exportations d'électricité.

33. Les données relatives au commerce intragroupe ont été obtenues en établissant par la voie informatique une correspondance entre le nom de l'importateur ou de l'exportateur norvégiens et le nom, identique ou semblable, de l'exportateur ou de l'importateur étrangers tel qu'il apparaît dans les statistiques sur le commerce extérieur. Ces correspondances ont été complétées en fonction des connaissances des relations intragroupe entre les principaux importateurs et exportateurs norvégiens et leurs homologues étrangers, même si les noms n'étaient pas nécessairement identiques ou semblables. Cette méthode ne permettra pas de prendre en compte la totalité du commerce intragroupe, et des estimations devront peut-être être réalisées dans l'avenir pour compléter les données manquantes. Il est peu probable qu'une enquête distincte sur le commerce intragroupe soit réalisée à la seule fin d'établir les statistiques sur les filiales de groupes étrangers, mais il se pourrait en revanche que, compte tenu aussi des besoins des autres utilisateurs, les spécialistes des statistiques sur le commerce soient incités à faire figurer cette ventilation dans leurs travaux sur le commerce extérieur.

34. Cependant, le nombre de transactions est si élevé que les échanges pour un seul mois ont été examinés de la manière décrite plus haut, le mois d'octobre ayant été retenu à cette fin. L'extrapolation des données d'octobre pour l'ensemble de l'année 2006 a été réalisée comme suit: le lien entre les numéros d'organisation et les codes des activités correspondantes a été utilisé pour ventiler les données d'octobre et les données de 2006 sur la base des codes NACE à deux chiffres. Le rapport entre l'année 2006 et octobre 2006 a été calculé pour chaque secteur d'activité. Les exportations de pétrole brut et de gaz naturel ont nécessité une attention particulière. En effet, Statistics Norway calcule la valeur de ces exportations à partir de différentes sources, de sorte qu'elles ne sont pas imputées à certaines entreprises et qu'elles n'ont, en conséquence, pas été prises en compte dans le modèle de ratio correspondant à cette activité. Nous avons toutefois pu trouver un ratio qui permettait une bonne extrapolation des données pour le mois d'octobre. Ces ratios, qui associaient les valeurs NACE et les valeurs CPA, ont été appliqués à l'ensemble des ventilations du commerce extérieur de biens requises aux fins des statistiques sur les filiales de groupes étrangers, c'est-à-dire aux ventilations par secteur d'activité et par pays de résidence de l'unité contrôlante ultime.

C. Observations concernant les premiers résultats de l'étude pilote sur le commerce

35. Les résultats des études pilotes sur le commerce des biens et des services n'ont pas encore été publiés au niveau national, car des vérifications supplémentaires devaient encore être effectuées pour contrôler la qualité. Ce travail est actuellement en cours, et les résultats

pourraient bien être publiés dans le courant du printemps de cette année. Pour l'heure, ils indiquent que les exportations et les importations de biens et de services pour le compte de filiales de groupes étrangers ont représenté une part substantielle du commerce norvégien de biens et de services en 2006. Les chiffres montrent par ailleurs que le commerce intragroupe est bien plus important pour les filiales de groupes étrangers que pour l'ensemble des entreprises en activité.

VI. QUELQUES CONSIDÉRATIONS CONCERNANT LA QUALITÉ DANS LE CONTEXTE DES STATISTIQUES ENTRANTES SUR LES FILIALES DE GROUPES ÉTRANGERS, Y COMPRIS LE CONTRÔLE DE LA COHÉRENCE ENTRE LES DEUX ENSEMBLES DE DONNÉES

36. Les difficultés liées à l'obtention de données fiables n'ont pas manqué, et il faudrait trop de temps pour développer tous les points intéressants à ce sujet. Nous n'en mentionnerons donc que quelques-uns ici. Actuellement, c'est-à-dire en mars 2009, nous sommes en train de valider les données en coopération avec Eurostat. Des vérifications sont en cours pour s'assurer de la cohérence entre ces données eu égard à la ventilation géographique des informations sur les unités contrôlantes ultimes, à la ventilation par activité et à la cohérence entre les caractéristiques établies aux fins des statistiques structurelles sur les entreprises dans le cadre de l'étude pilote 2 (voir les pages 94 et 95 du manuel sur les statistiques sur les filiales de groupes étrangers). Des vérifications sont également en cours en ce qui concerne les caractéristiques des deux études pilotes, à savoir les exportations et le chiffre d'affaires, et importations et montant total des achats de biens et de services.

37. S'agissant des ensembles de données produits aux fins des statistiques structurelles sur les entreprises et comportant les caractéristiques requises⁹, ventilées par taille d'effectifs, les principales difficultés rencontrées ont été les suivantes:

a) Dans un premier temps, certains secteurs, en particulier la prospection pétrolière et gazière, la distribution d'électricité et la distribution d'eau (codes NACE 11, 40 et 41) se sont écartés des chiffres par entreprise communiqués à Eurostat pour le compte des statistiques structurelles sur les entreprises. Jusqu'à présent, des échantillons réduits ont été appliqués au code NACE 11 aux fins des statistiques structurelles, car les chiffres corrects fournis par les petites entreprises concernant, notamment, la valeur ajoutée, ont une incidence moindre par rapport au nombre d'entreprises. Dans le cas des statistiques entrantes sur les filiales de groupes étrangers, nous avons choisi de ne pas recourir à des échantillons réduits pour obtenir des valeurs fiables sur le nombre d'entreprises en particulier. En ce qui concerne ces mêmes secteurs, il a par ailleurs été difficile d'établir de bonnes correspondances entre les données au niveau de l'entreprise et les données au niveau de l'établissement. De nouvelles données au niveau des

⁹ Nombre d'entreprises, nombre de salariés, chiffre d'affaires, valeur de la production, valeur ajoutée au coût des facteurs, montant total des achats de biens et de services, dépenses de personnel, investissements bruts en biens corporels, et notre enquête sur la R&D pour les caractéristiques «total des dépenses de R&D interne» et «total des effectifs employés dans la R&D interne».

entreprises ont été construites pour la prospection pétrolière et gazière aux fins de l'étude pilote 2, sur la base du formulaire type;

b) Des problèmes se sont également posés du fait de la présence de doublons pour les années 2000 à 2006, une situation due au fait que les échantillons retenus aux fins des statistiques structurelles sur les entreprises ne sont pas constitués exactement au même moment. Il peut en résulter des différences de codes NACE pour une même entreprise d'une enquête à l'autre, si le code NACE aux fins du Registre central des entreprises a été actualisé dans l'intervalle de temps séparant deux phases d'échantillonnage aux fins des statistiques structurelles sur les entreprises pour les différents secteurs d'activité. Par ailleurs, les chiffres ne sont pas publiés à la même date pour tous les secteurs, et des doublons peuvent donc apparaître si l'information relative à la classification d'un secteur a été actualisée aux fins du traitement des données à une date légèrement différente par rapport aux autres secteurs;

c) Dans une certaine mesure, le traitement des entreprises auxiliaires s'est traduit par de légères variations entre les statistiques structurelles des entreprises d'un secteur à l'autre;

d) Nous pensons qu'il nous faut encore travailler à l'amélioration de la qualité eu égard à l'actualisation de la population des filiales de groupes étrangers, notamment pour ce qui est des renseignements relatifs à la résidence de l'unité contrôlante ultime;

e) Nous observons que de nombreuses cellules doivent être classées confidentielles avant que les données soient transmises à Eurostat. Les statistiques produites à un tel niveau de détail concernant les filiales de groupes étrangers doivent donc être publiées à un niveau d'agrégat supérieur en ce qui concerne l'activité, l'effectif et l'unité contrôlante ultime.

38. Statistics Norway se penche actuellement sur ces différents aspects dans le contexte des statistiques structurelles sur les entreprises, et nous pensons que ces problèmes seront pour la plupart résolus lorsque les statistiques entrantes pour 2007 seront produites.

39. S'agissant du commerce de biens et de services, les problèmes suivants se sont posés avec une acuité particulière lors de la création des liens entre les données sur les échanges commerciaux et les données sur les statistiques structurelles des entreprises à un niveau de détail élevé (par code NACE de secteur à trois chiffres, par pays de résidence de l'unité contrôlante ultime):

a) S'agissant des données sur le commerce, l'édition repose davantage sur des données macroéconomiques que dans le cas des statistiques structurelles sur les entreprises. Le fait de lier les données à un niveau très détaillé donnera lieu à des incohérences dont la résolution entraînera des coûts trop importants. De même, lorsque les statisticiens du commerce éditent les données, toutes les entrées concernant les caractéristiques des statistiques structurelles sur les entreprises (les formulaires types par exemple) ne sont pas disponibles, et le délai dont ils disposent pour produire les premières données aux fins du calcul de la balance des paiements sont bien plus courts que les délais impartis pour transmettre les statistiques entrantes sur les filiales de groupes étrangers à Eurostat. Il faut donc mettre en œuvre un nouveau système d'édition pour garantir la cohérence des données à un niveau détaillé d'activité par unité contrôlante ultime. En d'autres termes, il faudrait peut-être appliquer des procédures d'édition plus détaillées après le premier délai fixé pour la soumission des données au titre de la balance des paiements;

b) Pour certaines entités, en particulier pour celles qui relèvent du transport océanique, les exportations et les importations de services sont communiquées par l'entreprise qui dirige une flotte appartenant à des entreprises différentes, alors que le chiffre d'affaires et les coûts d'exploitation communiqués aux fins des statistiques structurelles sur les entreprises sont soumis au niveau de l'entreprise. Cette réalité est bien prise en compte dans les statistiques sur le commerce, mais à un niveau moins détaillé. Des écarts subsistent donc, par exemple, entre le chiffre d'affaires et les exportations de biens et de services et le montant total des achats de biens et de services, et les importations de biens et de services pour certaines associations d'unités contrôlantes ultimes et de secteurs d'activité;

c) Certains problèmes peuvent aussi se poser lorsque l'on cherche à lier les données administratives sur le commerce de biens et les données d'enquête sur le commerce des services. Même si nous insistons pour que seuls les services soient communiqués aux fins des enquêtes sur le commerce de services, il se peut que certains des chiffres communiqués englobent des éléments relatifs au commerce de biens. Il se peut aussi que les données administratives concernant le commerce de biens englobent des éléments relatifs au commerce de services. Cette situation n'a, pour l'heure, fait l'objet d'aucun contrôle détaillé au niveau des entreprises, et nous devons nous y intéresser de plus près, afin d'évaluer les avantages que comportent de telles vérifications au regard des coûts à supporter.

40. Dans l'ensemble, ce travail de vérification de la cohérence entre les deux ensembles de données nous a apporté des enseignements utiles pour la suite de nos travaux. En tant que statisticiens, nous voulons tout faire pour que nos données soient de la meilleure qualité possible, mais nous devons aussi tenir compte des coûts et des avantages. Nous sommes parvenus à la conclusion que, pour être en mesure de produire des données sur le commerce conformément au règlement relatif aux statistiques communautaires sur la structure et les activités des filiales étrangères, nous devrions travailler à la mise en place d'un système équilibré et plus automatisé d'édition et d'analyse des données. Par ailleurs, les contrôles de cohérence devraient peut-être être appliqués à un niveau d'agrégat plus élevé qu'en 2006.
